

Fongicides homologués sur lupin

Spécialité commerciale	Second nom commercial (2)	Substances actives	Botrytis et sclérotinia	Anthraxnose	Rouille	Nb d'applications max	DAR	Prix € ht/ha	Mention d'avertissement (CLP)	Mentions de danger (CLP)
AMISTAR	ORTIVA GOLD, ZOXIS, AZOXYSTAR	azoxystrobine 250 g/l	0,8	0,8	1	2 (3)(6)	35	29-36	attention	H400-H410
AMISTAR OPTI (7)	VERTIK OPTI	azoxystrobine 80 g/l + chlorothalonil 400 g/l	2,5 (4)	2,5 (4)	2,5 (4)	1	35	34	danger	H317-H318-H332-H335-H351-H410
BANKO 500 (7)	CHLOROSTAR, DOJO	chlorothalonil 500 g/l	2*	2*		1 (2)	35	18	danger	H317-H318-H335-H351-H410
BRAVO ELITE	CITADELLE, MARATHON, PIXEL	chlorothalonil 375 g/l + cyproconazole 40 g/l	1,75*	1,75*	1,75*	2	30	33	danger	H317-H318-H332-H335-H351-H361d-H410
MAORI (7)		pyriméthanol 150 g/l + chlorothalonil 375 g/l	2*(5)	2*(5)		1	35	45	attention	H317-H319-H335-H351-H400-H410
ZAKEO XTRA	AZERTY XTRA	azoxystrobine 200 g/l + cyproconazole 80 g/l	1	1	1	2 (5)	35	46	attention	H302- H332- H361 d-H400-H410
PROSARO	PIANO	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l		1*	1*	2 (3)	35	52	attention	H315-H319-H361d-H410
SCALA	TOUCAN	pyriméthanol 400 g/l	1,5*	1,5*		2	28	55	attention	H412
SUNORG PRO	CARAMBA STAR, METCOSTAR90	métconazole 90 g/l	0,8	0,8	0,8	2	20	28	attention	H319-H361d- H373-H411

Efficacités

- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité insuffisante
- Non homologué pour cet usage
- Absence de référence

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc...). Pour en savoir plus, consulter www.terresinovia.fr

AMM : Autorisation de mise sur le marché

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en oeuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation.

* homologué pour cet usage via le nouveau catalogue des usages. La firme ne couvre pas cette utilisation qui ne peut se faire que sous la responsabilité de l'utilisateur.

(1) Il existe d'autres produits génériques. Lisez attentivement l'étiquette car les données réglementaires peuvent être différentes (AMM, mentions de danger, etc..).

(2) Applicable à partir de début floraison.

(3) Respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications.

(4) Limite à 1000 g/ha/an la dose de chlorothalonil pour AMISTAR OPTI, FUNGISTOP FL et trades mark, à 750 g/ha/an pour MAORI (quel que soit le produit).

(5) Applicable à partir des premiers boutons floraux. Respecter un intervalle de 21 jours entre 2 applications. DVP de 5 m uniquement si 2 applications.

(6) Une seule application par an pour sols drainés (>45 % d'argile).

(7) Le chlorothalonil n'a pas été réapprouvé au niveau européen (REG 2009 1107). Les délais de commercialisation et d'utilisation ne sont pas connus à ce jour.

ZNT (zone non traitée) aquatique : 5 m, sauf 20 m pour AMISTAR OPTI, BANKO 500 et autres spécialités à base de chlorothalonil.

DVP (dispositif végétalisé permanent) : 5 m pour AMISTAR, ZAKEO XTRA uniquement si 2 applications dans l'année.